



Collectif Interassociatif Sur la Santé

- Communiqué de presse -

Paris, le 12 janvier 2012

www.quellesanteapres2012.org

Pour que l'accès aux soins soit au cœur de la présidentielle 2012, comme le souhaitent 79% des Français¹ qui considèrent la santé comme un thème de campagne prioritaire.

Longtemps le système de santé français a été cité en exemple. Il y a seulement dix ans, l'Organisation mondiale de la Santé le plaçait au premier rang mondial !

Aujourd'hui, ce système de santé est en danger : dépassements d'honoraires exorbitants, difficulté grandissante à trouver un médecin en proximité de son domicile ou de son lieu de travail, refus de soins toujours opposés à certaines catégories de personnes, renoncements de plus en plus fréquents de certains de nos concitoyens qui n'ont plus les moyens de financer leurs soins, absence de coordination des soins pour des patients qui en ont pourtant grand besoin, trop faible attention aux malades de la part de notre société.

Du côté du financement des besoins de santé, cela ne va pas mieux. L'Assurance maladie rembourse de moins en moins les soins courants. Franchises et forfaits pesant sur le citoyen sont devenus monnaie courante. Malgré cela, l'endettement de l'Assurance maladie est considérable et nous ne faisons que peu d'efforts pour trouver de nouvelles ressources. De leur côté, les complémentaires se sont lancées dans une politique de sélection tarifaire : selon le montant de votre cotisation elles prennent plus ou moins en charge les frais de santé.

Autant de raisons pour que l'accès aux soins, absent de la présidentielle en 2007, soit à l'ordre du jour en 2012 !

C'est dans une démarche de **sensibilisation du public et d'interpellation des candidats** que le Collectif Interassociatif Sur la Santé propose sur www.quellesanteapres2012.org de **retrouver, partager et commenter des éclairages associatifs et des avis d'experts par rapport à 3 enjeux de santé essentiels** :

- Les difficultés économiques d'accès aux soins, à travers la question des **dépassements d'honoraires** qui sont jugés non légitimes par 66%¹ des Français alors qu'ils sont 63%¹ à déclarer avoir déjà dû s'en acquitter à

l'occasion d'une prise en charge par un spécialiste. Une réalité qui amène 55%¹ des Français à considérer que la lutte contre les dépassements d'honoraires constitue un argument de campagne auquel ils seront sensibles.

- Les obstacles géographiques à l'accès aux soins, en abordant les problèmes de **désertification médicale** puisque 87%¹ des Français considèrent que les médecins sont mal répartis sur le territoire, ce qui fait de la lutte contre les déserts médicaux un thème de campagne auquel seront sensibles 72%¹ des personnes en âge de voter.

- Le défi de l'équilibre budgétaire de l'Assurance maladie, en conservant comme priorité absolue le maintien du **financement solidaire de nos dépenses de santé**.



Site participatif pour les internautes, www.quellesanteapres2012.org l'est aussi pour les candidats que nous inviterons formellement, par un courrier qui leur sera adressé dans le mois, à faire part de leurs propositions rendues ensuite publiques sur le site et ainsi exposées au débat jusqu'au moment des élections. Car ce dont a besoin notre système de santé pour permettre son indispensable évolution, tant en ce qui concerne son organisation que son financement, c'est d'un réel débat public que nous réclamons depuis plusieurs années.

Contact presse : Marc Paris – Responsable communication – Tél. : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95

¹ Sondage Viaoice pour le CISS, interviews réalisées par téléphone les 8 et 10 décembre 2011 auprès d'un échantillon de 1004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.